



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

COTOREP

Question écrite n° 72662

Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur le fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP). De nombreux bénéficiaires des aides accordées par cette structure font part des problèmes qu'ils rencontrent avec cet organisme : manque d'écoute, accès difficile par le réseau téléphonique, longs délais d'instruction des dossiers. En conséquence, il souhaiterait savoir si le Gouvernement envisage une prochaine réforme afin de corriger les difficultés soulignées par les intéressés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nudant](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72662

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 février 2002, page 659